

## IDENTITÉ ET INSCRIPTION

N° étudiant : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Formation d'inscription : \_\_\_\_\_

## MOTIF DE LA DEMANDE

Cochez la situation correspondant à votre demande.

### ☐ BOURSIER DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - CROUS

Vous avez acquitté les droits d'inscription avant d'obtenir votre notification définitive de bourse.

Pièces à joindre :

- Notification définitive de bourse du CROUS
- RIB

### ☐ DÉMISSION POUR TRANSFERT VERS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

Date limite : 30 septembre 2026

Pièces à joindre :

- Certificat de scolarité de l'établissement d'accueil
- Léo Carte, si elle a déjà été délivrée
- RIB

À noter : Une somme de 23 € reste acquise à l'Université au titre des actes de gestion liés à l'inscription et à son transfert.

### ☐ DÉMISSION AVANT LE DÉBUT DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

Date limite : 1er septembre 2026

Pièces à joindre :

- Formulaire de démission
- Léo Carte, si elle a déjà été délivrée
- RIB

À noter : Une somme de 23 € reste acquise à l'Université au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription.

### ☐ AUTRE DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Date limite : 30 septembre 2026

Demande soumise à la décision du Président de l'Université Le Havre Normandie.

Pièces à joindre :

- Courrier écrit et motivé de démission et de demande de remboursement des frais d'inscription à l'attention du Président de l'ULHN
- Léo Carte, si elle a déjà été délivrée
- RIB
- Justificatif adapté à la situation : attestation employeur, certificat médical ou autre justificatif pertinent

À noter : Le remboursement peut être partiel. Une somme de 23 € reste acquise à l'Université au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription.

Je demande le remboursement des frais de scolarité. Je certifie l'exactitude des renseignements communiqués et déclare avoir pris connaissance des conditions de remboursement et des pièces à fournir.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature de l'étudiant :

Toute demande incomplète ne pourra pas être traitée.

Le RIB doit être au nom de l'étudiant. Dans le cas contraire, joindre une procuration datée et signée.

La demande de remboursement de la cotisation CVEC s'effectue séparément sur : [MesServices.Etudiant.gouv.fr](https://mes-services.etudiant.gouv.fr).